

BALRIT, BAURÉ, BOUREU

BAINS DE REDON (Ille-et-Vilaine).

Bon nombre de noms de lieux qui figurent dans le Cartulaire de Redon n'ont pu être identifiés. Certains ont disparu; il y en a d'autres dont la situation exacte n'a pu être établie. Mais il y en a qui subsistent en se dissimulant sous des formes bien différentes de celles sous lesquelles ils apparaissent dans les chartes du IX^e et du X^e siècles. C'est le cas surtout pour les noms de lieux de la zone anciennement bilingue où le roman et le breton étaient en vigueur, zone que j'ai appelée romano-bretonne. Parmi eux, il y en a un qui m'a paru particulièrement intéressant. Il figure dans une charte de 848-849 dont voici le texte (Cart. p. 80-81) :

Noticia in quorum presentia qui subtertenentur qualiter venientes sacerdotes his nominibus Coruueten et Catuuolon⁽¹⁾, ex monasterio Ballon ad Nominoe, deprecantes eum ut eis donaret partem ex navibus et ex emptoribus in Balrit. Tunc interrogavit Nominoe si erat rectum illud dare et jussit misso suo Riuuoret ut congregarentur omnes seniores ex Poliac et ex Bain et ex Rannac et ex Siz, quod ita et fecit; venerunt ex Poliac : Illoc, Hocar et Haeluuoccon, presbyter, Radueten, Haelmoini, Risuuoret, Uuinan, Matganoe, Catuueten, et ex Bain : Iarnhatoe, Uurhoiarn, Roenwallon, Sultuual, presbyter, Uuetencar, Arthuuiu, Iarnhebet, Haeldetuuid, Maenuuoron; et ex Siz : Uuetengloeu, Catuuoret, Cumiau Gfaduoccon, Uuallon; et ex Rannac : Hocuuen, Jacu, Uuocon, Branoc, Cadlouuen; et interrogati sunt omnes qui debebat accipere teloneum de navibus in

(1) Il faut lire : *Catuuolou*.

Balrit sive in Busal et testificaverunt omnes supradicti homines Poliacenses, et Bainsenses et Ziscenses et Rannacenses quod ille qui Bain haberet in potestatem semper accepit teloneum sive mercedem de navibus seu de ementibus, ab illo die quo naves ceperunt navigare in Ult, neque abbas Busal neque abbas Ballon habuerunt ullam potestatem neque de navibus, neque vendentibus neque ementibus, acceperunt teloneum sive mercedem usque in presentem diem. Factum est hoc in loco nuncupante Peisuentoc, juxta silvam, adstante Conuuoion monacho et audiente cui Nominoe mandavaerat (*sic*) ibi adesse, et illi hoc renunciare.

Il résulte de cette charte que Balrit était une sorte de port sur l'Out, dans la paroisse de Bain. Le sens de *rit*, au X^e siècle *ret*, dans toutes les langues brittoniques, est celui de *gué*, passage sur un cours d'eau. Le mot se retrouve dans des noms de lieux gaulois, comme *Cambo-ritum*, Chambord. En revanche, le sens de *Bal-* était inconnu. En Cornwall, *bal* est courant dans le sens de *mine*. Il se rattache évidemment au gallo-roman *balma*, bien connu sous la forme *baume* en nombre d'endroits en France.

Balma composé de *bal* et du suffixe bien connu *-mo*, *-ma*, a le sens primitif de *trou*, *caverne*, *grotte* et aussi, en Wallonie, et, au XIII^e siècle dans le Rouergue, de *puits de mine*, *mine*. Le problème pour notre *bal* dans *Bal-rit* ne pouvait être résolu que par la topographie. Mais qu'était devenu *Balrit*? M. de Courson n'a pu l'identifier, non plus que M. de la Borderie qui le cite, à propos du lieu de la bataille de Ballon.

Suivant la phonétique bretonne, *Balrit* devait être au X^e siècle *Balret*, *i* devenant *e* déjà à la fin du IX^e siècle. Mais dans la zone romano-bretonne de Bains, le mot avait dû évoluer suivant les lois de la phonétique française dès le XI-XII^e siècle, époque où le breton a dû disparaître dans cette région. *L* ne se vocalise en breton, vers le XIII^e siècle,

que devant *t* ou *d*. Il se vocalise en français devant les consonnes. Je supposai donc que *Balrit* aujourd'hui devrait être *Bauret* ou *Bauré*. J'écrivis, à ce sujet, à l'instituteur public de Bains. C'est l'institutrice, M^{lle} Collin, qui me répondit que *Bauré*, existait bel et bien, que c'était une anse de 100 mètres de large, sur l'Out, qu'il y avait de beaux rochers et un fort écho; que c'était un des lieux d'excursion favoris des Redonnais, si bien qu'un petit vapeur faisait le service de Bauré à Redon, le dimanche. Il résulte de cette communication que Bauré forme une profonde échancrure dans le rivage et, que le rivage est surplombé par des rochers. Or, c'est un des sens de *bal-ma*. Dans la Bresse-Louhannaise, *baume* désigne les bords abrupts d'une rivière.

Mon enquête me paraissait avoir abouti à des conclusions certaines lorsqu'elle se rouvrit brusquement. Elle devait avoir des résultats inattendus, tout au moins au sujet de la forme réelle de *Balrit* dans la charte originale du IX^e siècle et démontrer que le copiste du XII^e siècle avait mal lu.

Mon collègue de la Faculté des Sciences de Rennes, M. Kerforne, à qui j'avais demandé s'il y avait eu en Bains, à Bauré, notamment, des traces d'exploitation minière, m'ayant répondu qu'il n'avait pas trouvé Bauré sur la carte, mais qu'il y avait sur l'autre rive de l'Out un Beuroc, vers Saint-Perreux, commune où on avait trouvé dans les sables des parcelles d'or, je fus pris de scrupules et m'enquis de Beuroc auprès de M^{lle} Collin. Elle m'envoya fort obligeamment un relevé du plan cadastral donnant la situation des rochers de *Beuroc* en Bains : *c'est ainsi*, m'écrivait-elle, *que ce mot est écrit*. Il résulte du plan que les rochers surplombent la rivière de 20 à 25 mètres. A une nouvelle question sur la prononciation populaire de *Beuroc* et sur la forme *Bauré* qu'elle m'avait d'abord donnée, elle me répondit, ce dont je me doutais, que si elle m'avait parlé d'abord de Bauré, c'est qu'elle s'était renseignée près de la population. Elle ajoutait que *Beuroc* prononcé *Bauro*

désignait spécialement les rochers, mais que les marais aux alentours des rochers s'appelaient *Bourreu* : l'*u* final n'était presque pas prononcé. Il était dès lors probable que *Beauro* et *Boureu* devaient désigner un seul et même lieu et pouvaient, en faisant la part de la fausse étymologie amenée par les rochers pour *Beauroc*, se ramener à *Bauret*, pour un plus ancien *Balret*, *Balrit*. Pour plus de sûreté, par l'intermédiaire de M. Pocquet du Haut-Jussé, je m'enquis auprès de M. Bourde de la Rogerie, des formes que les archives pourraient nous donner à une époque antérieure pour *Beauro*, *Boureu*. Voici le relevé qu'il a bien voulu me communiquer :

H. 6 bis. Aveu de l'abbé Scotti le 8 juin 1586, f° 10 : rentes sur une écluse appelée *la Beauroüe*, ... sur une autre écluse souz les Rochers de *Baurouet* ⁽¹⁾.

H. 7. Aveu de l'abbé de Choiseul, 24 décembre 1677, f° 12 : l'écluse *Bourouet*.

H. 86. Table des fiefs écrite au XVII^e siècle d'après un rentier de 1440 : *Baurouet*.

H. 8 E. Aveu à l'abbaye 13 avril 1731, pour une terre joutant aux *fausses de Beauroüé*.

La forme du XV^e-XVI^e siècle *Baurouet* est évidemment sincère. Devenue *Bauroüé* elle s'est prononcée *Bouroueu*, *Boureu*.

G. Dottin me signale pour *eu* (*ō*) = *we* : *krō*, croix ; pour *reu* (*rō*) : *reu* (*rō*), roue. On a *eu* pour *ui* français. *Keus* (*kös*), cuisse. *Beauro* peut n'être qu'un doublet de prononciation le *Baureu*, *Boureu*. Cependant M. de Laigue (*Noblesse bretonne*, tome I) signale *Bouro* en 1536, *Boro* en 1514, désignant Saint-Vincent. Or, d'après M^{lle} Collin, les marais *Boureu* de Bains s'étendent dans la direction de Saint-Vincent. Il y a aussi un *Beauroc*, prononcé *Beauro* (avec *o* fermé) en Saint-Congard ; d'après M. le curé de cette paroisse, *Beauro* est sur une chaîne de collines surplombant

(1) Pour *autre*? cependant cf. plus loin *Des fausses de Beauroüé*.

l'Out. Il va de soi que *Balrit* ne peut évoluer en *Baurouet*. *Baurouet* suppose *Bal-ruit* et c'est bien la forme sincère. Le copiste a mal lu. La confusion dans l'écriture entre *i* et *ui* est constatée dans des manuscrits brittoniques des IX^e-X^e siècles et pour le Cornwall dans un texte du XI^e : *bit* est pour *buît* dans des Gloses galloises à Juvencus (IX^e-X^e s.); *iechuit*, santé est pour *iechit* (Oxoniensis, I, du IX^e-X^e s.); *catalrid*, belliqueux, est pour *catolruid* (Gloses bretonnes du Luxembourg, X^e s.). Le *vocab. cornicum* des XII^e-XIII^e s. qui reproduit un texte du XI^e donne *-rid* dans *Benen rid*, femina, et *-ruid* dans *gur-ruid*, mas *vel* masculus : c'est *-rid* avec *d* spirant qu'il faut lire (*rid* = *rith*, forme; corn. moy. *gorryth*). Dans le même texte, on a *bruit* probablement pour *brith*, glosé par *varius*.

Ruit est très probablement le gallois *rhwyd*, breton *roued*, filet, emprunté au latin *rēta* : *e* long latin donne *ui*, *oue*. *Balruit* désignait sans doute un barrage sur une rivière : cf. *Guen-rouet* ⁽¹⁾, sur l'Isac, dans l'arrondissement de Saint-Nazaire. Il n'y a plus le moindre commerce à *Bourreu*. Quel trafic pouvait-il y avoir lieu au IX^e siècle ?

La réclamation des moines de Ballon à propos du péage semble bien établir que leurs terres bordaient l'Out à Boureu. Le lieu appelé Ballon, théâtre de la grande et décisive victoire de Nominoë pourrait assurément se trouver plus loin dans les terres, mais ne devait pas en être bien éloigné. Il est probable que les Bretons attaquèrent les Francs au moment où ceux-ci passaient l'Out et les entraînaient ensuite, grâce à la mobilité de leur cavalerie, plus avant à l'intérieur, vers des terrains ouverts où ils pouvaient combattre en ordre dispersé et forcer les Francs à en faire autant.

(1) En 1090, c'est *Guenruth* : il est évident que le scribe a lu *t* pour *i* et qu'il avait sous les yeux *Guen-rutt*. *Genrut* en 1094 est une mauvaise transcription de *Guenruth*. Quant à *Guen-reth*, en 1287, il se peut qu'il y ait là une interprétation du scribe, *ret* (*rit*), étant bien connu dans le sens de *qué*. *Guerroit*, en 1672 montre une forme sincère évoluée de *Guenruit*, cf. *Guerrann* pour *Wenran*, Guérande.

Comme aucune charte ne mentionne le monastère de Ballon avant 848, il est probable qu'il a dû être fondé en mémoire de la bataille et sur le lieu même où la victoire s'est décidée, où a eu lieu le fort de l'action. (M. de la Borderie fixe le théâtre de la lutte au lieu appelé aujourd'hui *La Bataille*, au nord-est de Bains).

J. LOTH.